
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 2 novembre 2015, à 20 h, au 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Est absente :

Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



RVSAD-2015-8795

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'avis de convocation.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 novembre 2015 soit accepté tel que présenté avec les modifications suivantes :

- Retirer la résolution RVSAD-2015-8796;
- Présenter le point « divers » avant la période de questions.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8796

CONSEIL MUNICIPAL – DEMANDE D'UN AVIS JURIDIQUE CONCERNANT DES MANQUEMENTS POSSIBLES DU MAIRE AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES AINSI QU'À LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

RETIRÉ



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU
21 OCTOBRE 2015 – RAPPORT DU MAIRE



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU QUÉBEC DU
4 NOVEMBRE 2015 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR



RVSAD-2015-8797

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU
4 NOVEMBRE 2015 – ORIENTATION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q. c. E-20.001);

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 4 novembre 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2015-624** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat d'entretien et de support de type *Entreprise* et au contrat de type *Select plus* pour des licences *Microsoft*, pour une période de 24 mois, dans le cadre de la construction de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec – Lot 2–C EQ-18
- AP2015-683** Adjudication de contrats en vue de la fourniture de lames, de patins et de sabots au carbure pour chasse-neige - Lot 1 et de lames de niveleuses - Lot 2 (VQ-47050)
- FN2015-036** Renflouement du surplus affecté de prévoyance d'agglomération suite aux résultats financiers 2014
- RH2015-497** Modification de la nomenclature des emplois professionnels
- AP2015-700** Adjudication d'un contrat de services professionnels – Programme d'aide aux employés, pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017 (VQ-47771)
- DE2015-175** Appropriation d'une somme puisée à même les paiements comptants d'immobilisation de compétence d'agglomération (PCI), afin d'effectuer la relocalisation du *Marché public de Sainte-Foy*
- GA2015-006** Modification des calendriers 2015 et 2016 des séances du conseil d'agglomération
- RH2015-622** Conclusion d'une entente-cadre de transfert entre les régimes de retraite de la Ville de Québec et les régimes de retraite administrés par la *Commission administrative des réseaux de retraite et d'assurances (CARRA)* et approbation d'une modification aux hypothèses utilisées aux fins de l'entente-cadre de transfert concernant le *Réseau de transport de la Capitale*
- RH2015-850** Lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et le *Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* concernant les conditions régissant l'affectation des employés à la fonction de coordonnateur 9-1-1
- EN2015-029** Appropriation de 300 000 \$ au fond général de l'agglomération
- A3GT2015-062** *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'habitation sur les lots numéros 1 533 130 et 1 533 133 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social,*

R.A.V.Q.1005 (projet de construction d'une habitation multifamiliale à l'angle du chemin Sainte-Foy et de la rue Jacques-Berthiaume)

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



RVSAD-2015-8798

GREFFE – ATTRIBUTION DU POUVOIR DE SIGNATURE DE PROTOCOLE D'ENTENTE ET CONTRAT

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'autoriser Mme Caroline Arpin, M. Danny Poirier ou le Directeur général, à signer les protocoles d'entente et les contrats relevant de leur service respectif, dans le cadre de leur fonction.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8799

GREFFE – ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES NO AOVSD-2015-436 – RÉFECTION DE PAVAGE DIVERS – LOT 2

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat pour la réfection de pavage divers, appel d'offres no AOVSD-2015-436, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction pavage Portneuf inc., pour un montant total de 94 766.48 \$, incluant les taxes;

De décréter que les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet soient puisés à même le Règlement d'emprunt no REGVSAD-2014-392 et le budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



DIVERS

Début : 20 h 07

Fin : 20 h 11



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT (15 MINUTES)

Début : 20 h 07

Fin : 20 h 11



RVSAD-2015-8800

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

De clôturer la séance de ce 2^e jour du mois de novembre 2015 à 20 h 12.

Adopté à l'unanimité